



**CDEN DU 5 NOVEMBRE 2015
DÉCLARATION LIMINAIRE**

La FSU continue à dénoncer la dégradation des conditions d'étude des élèves, directement liées aux conditions d'enseignement et donc de travail des personnels. Après la suppression de 6 postes d'enseignants dans les collèges de Haute-Vienne à la rentrée de septembre 2015, le taux d'encadrement ne s'améliore pas et le rattrapage promis après des années de suppressions de postes ne se ressent pas dans les établissements.

La multiplication des classes de 30 élèves rend la réussite de tous les élèves plus qu'hypothétique. Dans certains collèges, ce seuil est dépassé dès la classe de 6^{ème}, condamnant les élèves concernés à évoluer dans des classes surchargées durant leurs quatre années de collège.

Dans ce contexte, la réforme du collège, loin d'envisager la baisse du nombre d'élèves par classe et la réussite du plus grand nombre, en renvoyant l'organisation des enseignements au local, créera encore des inégalités entre établissements, entre disciplines et donc entre élèves. Ce n'est pas de cela dont les collèges ont besoin mais d'une réforme ambitieuse pour les élèves.

Suite à notre courrier du 15 octobre, vous avez refusé, Monsieur le Président du Conseil Départemental, que soient évoqués aujourd'hui le bilan des dérogations à l'entrée en 6^{ème} et les prévisions d'évolution de sectorisation des collèges de la Haute-Vienne.

Nous souhaitons que le sujet des dérogations à l'entrée en 6^{ème} soit traité de façon plus transparente. Depuis la rentrée 2014, les services académiques ne nous communiquent plus le bilan du nombre et du motif des dérogations. Le déroulement de la commission départementale étudiant les demandes de dérogation à l'entrée en 6^{ème} est de moins en moins transparent tant il semble que tout soit décidé à l'avance. Pourquoi ?

En ce qui concerne la sectorisation des collèges, nous souhaitons évoquer la situation de certains collèges qui voient leurs effectifs baisser de façon inquiétante alors que d'autres établissements "explorent".

Nous tenons à vous alerter particulièrement sur le cas du collège Ronsard de Limoges tant le nombre d'actes d'incivilité, voire de violence, y augmente. Les personnels, ainsi que nombre d'élèves, y sont en souffrance. La sectorisation de cet établissement repose uniquement sur le quartier de la Bastide, la revoir permettrait d'y établir une mixité sociale favorable à tous.

Clip de prévention du harcèlement du ministère : honteux et hors sujet !

C'est de la plus mauvaise des manières que le ministère vient de lancer la campagne contre le harcèlement à l'école en mettant en ligne une vidéo caricaturale et méprisante pour les enseignants et pour les élèves victimes. La rue de Grenelle envisagerait même de diffuser ce clip sur les chaînes de France Télévision dès ce jeudi 5 novembre prochain.

Ce sujet du harcèlement est pourtant grave et ne doit souffrir d'aucune approximation. Il ne peut être réduit à une enseignante, le nez collé au tableau, qui ne se soucierait pas des élèves et notamment de ceux victimes de gestes et de paroles humiliantes pendant la classe.

Or, le harcèlement est un phénomène bien plus complexe et pernicieux. Avant tout, il relève de comportements répétés mais peu visibles dans la cour de récréation, les toilettes, à la cantine ou aux abords des écoles... et qui peut ensuite parfois se prolonger dans la classe. C'est en cela qu'il est difficilement décelable et c'est en cela que le sujet doit faire l'objet d'une campagne de sensibilisation sérieuse.

En l'occurrence, la vidéo du ministère manque totalement sa cible et de surcroît donne une image déplorable des enseignants, ce qui est inacceptable car elle va nuire à leur image, à leurs relations avec les parents, et donc à leurs conditions de travail. Nous demandons que cette vidéo ne soit plus diffusée.

Avec les fonds dégagés pour financer ce clip, le ministère aurait été bien mieux avisé de diffuser dans les écoles des ressources pédagogiques existantes et des vidéos de qualité réalisées par les élèves eux-mêmes. Tout comme, il serait bien plus inspiré de mettre en œuvre sa promesse de formations des enseignants, conformément au *BO du 13 août 2013*, et qui est loin de s'être concrétisée dans tous les départements.

Il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication, surtout quand elle est à ce point mauvaise, mais fasse plutôt l'objet d'actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves avec les moyens nécessaires.